

# Bon à savoir !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement Privé Poitou-Charentes

## Il faut augmenter les salaires !

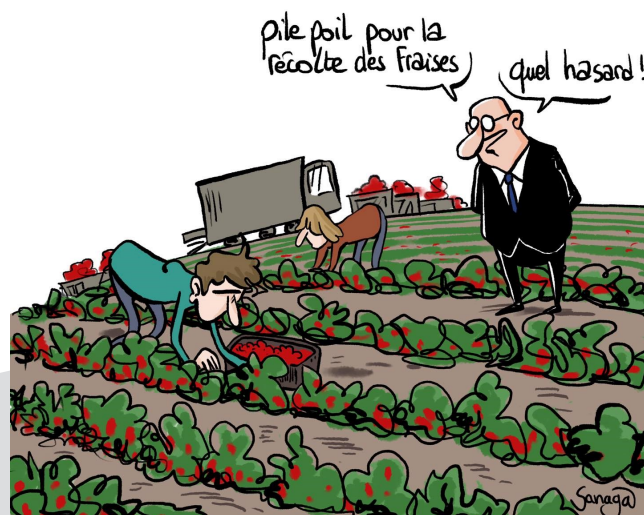
Nouveau ministre, mêmes pratiques... beaucoup d'effets de com' et du mépris. L'École va mal, malmenée par les réformes successives pensées uniquement sous le prisme budgétaire. Ce seront ainsi 2 511 postes qui seront supprimés pour la rentrée 2024, dont 501 dans le privé... L'École va mal car nos dirigeants s'obstinent à croire qu'ils et elles ont plus raison que les acteurs·trices de terrains que sont les enseignant·es. SNU, réforme du bac, réforme du lycée pro, ... tout contribue à faire perdre le sens de nos missions et de notre métier et accentuer les inégalités. L'École va mal et le ministre joue la provocation. Cours d'empathie, stage pour les élèves de 2<sup>nd</sup>e en juin, formation des enseignant·es sur le temps de vacances scolaires, ... Ce que nous revendiquons, c'est une véritable reconnaissance de notre métier qui passe en premier lieu par une réelle revalorisation de nos salaires, sans contrepartie, et sans effet d'annonce. On est loin des 10% promis par Macron ! Le Pacte n'est qu'un enfumage qui développe la concurrence entre les collègues, accroît la charge de travail et accentue les inégalités (femmes/hommes, 1<sup>er</sup> /2<sup>nd</sup> degré). Le Pacte, c'est travailler plus et casser les statuts, pour pas gagner beaucoup plus ! Le pouvoir d'achat a régressé ces 20 dernières années, l'inflation actuelle l'amplifie. Et cela dans toute la fonction publique au point que le ministre S. Guérini a mis en place une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA), certes bienvenue, mais qui ne résoudra pas la situation, du fait de son caractère ponctuel.

**La CGT revendique la refonte des grilles indiciaires et une augmentation de salaires immédiate de 400 €.**

**La CGT continuera de porter les revendications des collègues pour faire respecter les droits et en conquérir de nouveaux !**

**À noter :** les avis de la Rectrice suite aux rendez-vous de carrière ont été transmis aux maîtres ce début d'année. En cas de désaccord, le maître a 30 jours pour contester.

## LES ÉLÈVES DE SECONDE DEVRONT FAIRE UN STAGE DE 2 SEMAINES EN JUIN



## Effectifs pléthoriques

Si la promesse d'un-e enseignant-e devant chaque élève à la rentrée est loin d'avoir été tenue, pour un certain nombre de collègues, plus de 35 élèves devant un prof est une réalité...

Nous rappelons que l'indemnité 1879 relative à l'Indemnité de sujétion effectifs pléthoriques (>35 élèves au moins 6h/semaine) est toujours en vigueur et que ce sont les établissements qui doivent la saisir comme ils le font pour les HSA par exemple (décret 2015-477 du 27 avril 2015). En cas de difficulté, vous pouvez nous contacter !



## Transports collectifs : prise en charge à 75%

Suite au décret 2023-812 paru le 21 août 2023, les agents publics (fonctionnaires et contractuel·les) bénéficient d'une prise en charge à 75% (contre 50% avant) de leur abonnement (hebdomadaire, mensuel ou annuel) pour un transport collectif ou un service de location de vélo. Le montant de cette prise en charge est versé mensuellement, (même si le titre est annuel) plafonné à 96,36 € / mois.

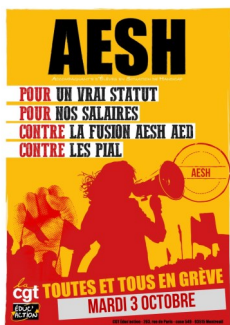
## Carrière

Différents décrets ont été publiés cet été.

Tout d'abord, le décret 2023-720 du 04/08/23 concerne la disparition des 2 viviers pour la classe exceptionnelle, désormais accessible dès l'échelon 5 de la hors classe selon un ratio promouvables/promu·es qui devrait permettre un plus grand nombre de promotions. Chaque année, des promotions étaient « perdues » faute de promouvables. Une mesure de bon sens ... qui met fin à une situation que la CGT a dénoncée lors de chaque CCMA !

À partir de la rentrée 2024, les maîtres délégué·es changent de grille de rémunération, passant sur celle des contractuel·les du public. Mais rien de fixé concrètement ! La CGT EP a demandé au rectorat la tenue d'un groupe de travail sur le sujet pour aborder notamment les questions de reclassement ou de progression.

Enfin, le décret 2023-729 du 07/08/23 acte la reconnaissance des années d'activité professionnelle exercées sans avoir la qualité d'agent public et accomplies par les lauréats des concours avant leur nomination. Ces années sont prises en compte pour le reclassement à raison des deux tiers de leur durée. Le hic : le Ministère a refusé que la mesure soit rétroactive ce qui lèse tou·tes les collègues ayant obtenu le concours jusqu'à la session 2022 !



### AESH mobilisé-es !

Mardi 3 octobre, les AESH étaient en grève. La CGT EP était à leurs côtés et soutiendra toutes les mobilisations pour obtenir un vrai statut et des salaires décentés !



### Soutien aux militants de Sainte Soline

Le 8 septembre, 9 militants (de Sud Solidaire, de la Confédération Paysanne, de Bassines Non Merci, des Soulèvements de la Terre ainsi que le secrétaire de l'UD CGT 79) engagés contre la privatisation de l'eau dans des méga-bassines, étaient convoqués devant le Tribunal Judiciaire de Niort. Parmi les milliers de manifestant·es, la CGT EP était présente pour leur apporter tout notre soutien, afin de défendre les libertés et de rappeler que l'eau est un bien précieux qu'une poignée de personnes ne peut s'accaparer !

En fin de journée, nous avons appris que le procès était suspendu jusqu'au 28 novembre, nouvelle date de convocation. Nous y serons !

### NO BASSARAN !

- 13 octobre : manifestation intersyndicale
- Du mardi 3 octobre 12h au jeudi 9 novembre 12h, inscription aux concours
- Du 25 septembre au 25 octobre à 15h, inscription au CAPPEI session 2024
- Du 3 au 30 octobre, inscription certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires - session 2024

*À noter dans vos Agendas !*

Vendredi  
#13oct  
2023.  
Grèves.  
Manifs.  
Partout  
en France.

Pour nos salaires, pour l'égalité,  
pour nos services publics,  
pour l'environnement,  
pour nos retraites !

Lieux à retrouver sur [cgt.fr/13oct](http://cgt.fr/13oct)



Ne reste pas isolé·e,  
rejoins la CGT !

Nous contacter : [academie.poitiers@cgt-ep.org](mailto:academie.poitiers@cgt-ep.org)

vous êtes la cgt ?  
ON EST LA  
CGT!